



LES LENDEMAINS DU CONSEIL

VOLUME 8, NUMÉRO 11

Faits saillants de la séance en ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le lundi 22 juin 2009.

- Considérant l'importance de la croissance démographique dans le secteur de Chambly-Carignan;

Considérant les nombreux transferts d'élèves de l'école du Parchemin vers les écoles de Chambly ;

Les membres du Conseil des commissaires ont adopté une résolution pour demander une allocation au MELS pour la construction, dans la ville de Carignan, d'une école primaire comprenant trois locaux de classe du préscolaire, quatorze locaux de classe du primaire, un gymnase et les locaux de service de garde et de service requis pour une école de ce type.

- Considérant le nombre de locaux de classe disponibles dans les écoles du secteur de Beloeil-McMasterville;

Considérant que les secteurs adjacents à celui de Beloeil-McMasterville ne disposeront d'aucun local pour accueillir le surplus d'élèves dudit secteur;

Considérant que le développement domiciliaire dans le secteur se fait principalement dans la ville de Beloeil et plus spécifiquement dans la partie est de la ville;

Les membres du Conseil des commissaires ont adopté une résolution pour demander une allocation au MELS pour la construction d'une école primaire dans la ville de Beloeil comprenant quatre locaux de classe du préscolaire, vingt locaux de classe du

primaire, un gymnase et les locaux de service de garde et de service requis pour une école de ce type.

- Le Conseil des commissaires a résolu que l'école orientante l'Impact déroge à la liste des matières pour l'année 2009-2010 pour les élèves qui souhaitent entrer en formation professionnelle en 2010-2011 et obtenir une double diplomation.

- Mesdames et messieurs les commissaires ont résolu que l'école secondaire Polybel déroge à la liste des matières pour l'année 2009-2010 pour les élèves qui souhaitent entrer en formation professionnelle en 2010-2011.

- Considérant la collaboration possible entre la Commission scolaire des Patriotes et le Cégep de Sorel-Tracy;

Considérant que le programme de techniques policières n'accepte qu'un étudiant sur cinq et que les demandes dépassent la capacité d'accueil;

Considérant que cette collaboration entre nos deux organismes vise la persévérance, la réussite, la qualification et la continuité du cheminement scolaire chez nos jeunes;

Il a été décidé que la Commission scolaire des Patriotes appuie le Cégep de Sorel-Tracy dans sa demande pour l'obtention d'un programme en techniques policières.

- Considérant que les Conseils d'établissement ont adopté le budget de leur école ou centre, le Conseil des commissaires a approuvé le budget des écoles primaires et secondaires ainsi que du Centre de formation du Richelieu et du Centre de formation professionnelle des Patriotes pour l'année scolaire 2009-2010.

- Mesdames et messieurs les commissaires ont adopté le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette de la Commission scolaire des Patriotes pour l'année 2009-2010 et ont fixé le taux de la taxe scolaire à 0,29402 \$.

- Le Conseil des commissaires a adopté l'Entente de principe concernant les arrangements locaux du personnel de soutien et mandaté la présidente et la directrice générale de la Commission scolaire pour signer avec la partie syndicale le texte, une fois les ajustements apportés par les parties, en s'assurant qu'il respecte l'esprit et la lettre de l'entente de principe intervenue le 10 juin 2009.

- En application de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, le Conseil des commissaires a délégué à la directrice générale le pouvoir d'autoriser des modifications à certains contrats pour des travaux de rénovation et de réaménagement.

- Considérant les travaux de développement et d'amélioration du réseau de pistes cyclo-pédestres de la Ville de Sainte-Julie, les membres du Conseil ont accordé une servitude de passage à la Ville de Ste-Julie sur une bande de terrain de l'école Aux-Quatre-Vents d'environ 120 mètres carrés longeant la rue Marie-Curie pour l'aménagement d'une piste cyclo-pédestre sur le terrain de l'école.
- Ils ont aussi accordé une servitude de passage de 22 mètres carrés sur une bande de terrain de l'école du Grand-Chêne longeant la rue du Plateau pour l'amélioration de ce réseau de pistes cyclo-pédestres.
- Considérant que le projet de remplacement des chaudières à l'école Sainte-Marie dépasse le budget prévu, le Conseil des commissaires a résolu de demander à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport l'autorisation d'affecter le solde du fonds spécial, soit 52 340 \$, au projet de remplacement des chaudières à l'école Sainte-Marie.
- Mesdames et messieurs les commissaires ont approuvé les listes révisées de projets présentés au MELS, pour l'année 2009-2010, pour les mesures « Maintien des bâtiments » et « Résorption du déficit d'entretien ».
- Le Conseil des commissaires a mandaté la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) pour qu'elle procède au nom de la Commission scolaire des

Patriotes à un appel d'offres regroupé provincial concernant le matériel nécessaire dans le cadre du programme « Projet personnel d'orientation (PPO)».

- Considérant le projet de remplacement de chaudières et le contrat de service pour l'alimentation en gaz naturel des écoles Sainte-Marie, Antoine-Girouard et orientante l'Impact;

Considérant que le *Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics* stipule que tout contrat dont la durée prévue est supérieure à trois ans doit être autorisé par le Conseil des commissaires ;

Les membres du Conseil ont autorisé l'octroi de ces trois contrats de service pour l'alimentation en gaz naturel à la firme Société en commandite Gaz Métro, pour une durée de 60 mois.

- Mesdames et messieurs les commissaires ont adopté le *Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes*.
- Considérant la demande reçue du MELS au mois de mars 2009 concernant un projet d'école régionale pour élèves handicapés, les membres du Conseil ont adopté une résolution pour que la Commission scolaire des Patriotes fasse part de son intérêt au MELS pour offrir dans les prochaines années un service de cette nature

sur son territoire, sous réserve des autres priorités relatives à des espaces manquants qu'elle doit régler avant de pouvoir aller plus avant dans ce dossier; de la conclusion d'une entente de financement couvrant la totalité des dépenses d'investissement et des coûts d'opération et de s'assurer que les personnes concernées seront consultées.

- Considérant l'entente de partenariat existante entre la Commission scolaire des Patriotes et le Centre Jeunesse de la Montérégie, campus Chambly, visant la scolarisation des jeunes sous la supervision du Centre Jeunesse de la Montérégie, à l'école Le Tremplin, le Conseil des commissaires a approuvé le projet d'entente de partenariat entre la Commission scolaire des Patriotes et le Centre Jeunesse de la Montérégie, campus Chambly;

LES POINTS SUIVANTS ONT ÉTÉ TRAITÉS EN INFORMATION :

- Budget des services 2009-2010
- Demande de financement dans le cadre du Fonds de développement régional et du fonds régional d'investissement jeunesse pour la réalisation du projet «Accompagner les jeunes vers la formation professionnelle»